

Le moment était propice, parceque le goût des lettres et la curiosité de l'esprit étaient très vifs, parce qu'il y avait alors une grande liberté pour la manifestation de la pensée, et ce mouvement a été, malgré les apparences, tout français.

Un savant étranger, R. C. Christie, qui a pris l'histoire de la vie et des écrits d'Étienne Dolet pour thème d'une étude des idées en France au milieu du xvi^e siècle (1), a porté sur l'état des esprits et des choses à Lyon un jugement dont nous contestons l'exactitude en plus d'un point. Non, « en civilisation comme en commerce », la ville de Lyon n'était pas plus italienne que française; non, ce n'est pas à la colonie italienne de Lyon que cette ville a dû l'introduction de la manufacture des étoffes de soie (2); non, les Italiens n'ont, à aucune époque, montré à Lyon l'excellence dans les arts à laquelle ils se sont élevés au-delà des Alpes (3).

(1) *Etienne Dolet, The martyr of the Renaissance*, 1880.

(2) R. C. Christie, p. 161.

(3) C'est Louis XI qui ordonna, par ses lettres données à Orléans le 23 novembre 1466, d'introduire à Lyon « l'art et ouvraige de faire les draps d'or et de soye, en laquelle (ville) comme l'on dit en y a ja aucun commencement. » C'est lui qui prit à son service et c'est le Consulat qui paya les ouvriers, « faiseurs de draps de soye,... venus de la nacion d'Itallie et de la nacion de Grèce. » Soixante-dix ans plus tard, c'est encore le roi, c'est François I^{er}, qui donna, « sur l'umble supplicacion » des conseillers de Lyon, les lettres d'octobre 1536 par lesquelles des privilèges et des franchises furent concédés qui ont formé un nouveau point de départ de la